



2010

Prix de l'**ECONOMIE SOCIALE**



**DOSSIER
DE PRESSE**

HISTORIQUE

Un prix à la mémoire d'un homme engagé

Roger Vanthournout, prêtre ouvrier maçon dans les quartiers pauvres de Charleroi, a consacré sa vie aux jeunes défavorisés. Pour les sortir de leur situation précaire, il imagine un mode de formation basé sur la pratique. En 1981, il lance l'association « Quelque Chose à Faire » à Monceau-sur-Sambre, un centre de formation par le travail en bâtiment. Il devient alors le précurseur des entreprises de formation par le travail.

Il sera assassiné par un des jeunes pour lesquels il s'investissait au quotidien. Sa conviction n'avait d'égale que son audace à combattre, à la racine, les injustices de notre société.

En 1993, le Groupe Economie Sociale imagine un prix en hommage à la mémoire de Roger Vanthournout. Ce prix vise à récompenser les initiatives innovantes d'économie sociale. La première édition est organisée le 1^{er} mai 1993.

La structure opérationnelle du Groupe ES, AGES, s'associe dès 1996 à deux autres organismes. Quelque Chose à Faire et Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises (SAW-B) intègrent alors le Comité organisateur.

Au fil des ans, le Prix évolue afin de mieux correspondre à la réalité du terrain et son comité organisateur s'agrandit. Ce sont actuellement 9 structures membres qui gèrent ensemble le Prix Roger Vanthournout.

De Roger Vanthournout à l'Economie Sociale

Si des changements s'opèrent, la lignée reste cependant constante. L'objectif est de récompenser des initiatives menées en Wallonie et à Bruxelles pour la promotion de l'économie sociale et de l'emploi des personnes peu qualifiées.

En 2009, le prix Roger Vanthournout devient le **Prix de l'Economie Sociale**. Un nom plus percutant en vue d'améliorer la notoriété de ce secteur dynamique en donnant un coup de projecteur aux entreprises qui s'y illustrent particulièrement.

Le contexte

L'économie sociale est loin d'être un concept nouveau. C'est au XIX^e siècle qu'apparaissent des initiatives pionnières de types coopératif et mutualiste dans les pays occidentaux. Tant dans les milieux laïcs que chrétiens et socialistes (coopératives de production ou de consommation, caisses de solidarité, etc.).

Face aux problèmes sociaux majeurs des années '60 et '70 (chômage, pauvreté accrue, etc.), le secteur de l'économie sociale va connaître un nouveau souffle. De nombreuses initiatives voient le jour comme les entreprises d'apprentissage professionnel (futurs entreprises de formation par le travail), les maisons médicales, les coopératives de production, les organismes de finances solidaires, etc.

Dans les années qui suivent, nombre de ces entreprises vont se battre pour, petit à petit, obtenir une reconnaissance par l'Etat des plus-values sociales qu'elles apportent au travers de leurs activités. Des nombreux cadres légaux qui établissent l'agrément de ces entreprises vont être développés.

L'économie sociale a pour caractéristique d'être souvent portée, non pas par un seul individu, mais par un collectif. Ce sont des hommes et des femmes qui cherchent, ensemble, à offrir une réponse à des besoins avérés de notre société au travers d'une activité économique. L'entrepreneuriat social est donc souvent un entrepreneuriat collectif.

La définition

Une définition de l'économie sociale a été proposée par le Conseil Wallon de l'Economie Sociale. Approuvée dans un décret du 19 novembre 2008, elle se formule comme suit :

« *L'économie sociale est un secteur composé d'entreprises qui développent des activités économiques, mais leur finalité est de générer une plus-value au bénéfice de la collectivité et de la cohésion sociale. Quatre principes précis en déterminent le périmètre. Pour être bien compris, ces principes doivent être compris comme cumulatifs et comme des principes éthiques vers lesquels les organisations d'économie sociale doivent tendre :*

1. *Finalité de service à la collectivité ou aux membres plutôt que finalité de profit*
2. *Autonomie de gestion*
3. *Processus de décision démocratique*
4. *Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus* »

Panorama du secteur

Concrètement, les entreprises d'économie sociale peuvent prendre différents statuts juridiques : ASBL, société coopérative, société à finalité sociale, fondation, etc.

Toutes les ASBL et coopératives ne font toutefois pas partie du secteur de l'économie sociale. Seules les ASBL à pertinence économique (production de biens et de services) en font partie. De plus, tout comme les coopératives et toutes autres entreprises, elles doivent respecter les quatre principes énoncés dans la définition reprise ci-dessus.

En fonction de la finalité sociale qu'elles poursuivent, certaines d'entre elles possèdent un agrément. Celui-ci marque le passage d'un contrat entre l'entreprise, d'une part, et les pouvoirs publics, d'autre part. Ces entreprises remplissent une mission que leur confie l'Etat en échange de laquelle elles reçoivent une rémunération (subsidés). Ces agréments s'étendent souvent sur plusieurs années.

Les principaux agréments des entreprises d'économie sociale sont les suivants :

- | | |
|--|---------|
| • Entreprises et ateliers de formation par le travail | EFT/AFT |
| • Entreprises d'insertion | EI |
| • Coopératives d'activités | |
| • Initiatives de développement de l'emploi dans les services de proximité à finalité sociale | IDESS |
| • Entreprises de travail adapté | ETA |
| • Sociétés à finalité sociale | SFS |
| • Agences-conseil | |
| • Initiatives locales de développement de l'emploi | ILDE |

En dehors des entreprises agréées, il existe bien entendu un nombre important d'entreprises qui respectent les 4 principes de l'économie sociale et qui sont donc considérées comme appartenant au secteur. Il s'agit par exemple des maisons médicales, des coopératives de production et de consommation, de certains services de proximité, des entreprises de commerce équitable, etc.

Quelques chiffres

Toutes formes juridiques confondues, on dénombre 3500 structures d'économie sociale à Bruxelles et en Wallonie, soit près de 100 000 ETP.

En termes de poids économique il s'agit de 7,43 % de l'emploi salarié en Belgique, dont 9,56 % à Bruxelles et 6 % en Wallonie.

Parmi elles, les entreprises reconnues (EFT, ETA, ILDE...), les sociétés à finalité sociale et les coopératives agréées représentent plus de 13 000 ETP.

L'économie sociale couvre des secteurs très diversifiés. Plus de 50 secteurs d'activité sont dénombrés autour d'activités multiples comme le nettoyage, la récupération, la restauration, la finance alternative, l'éco-construction, la rénovation et isolation des bâtiments, le transport, l'accueil de la petite enfance, les énergies renouvelables, etc.

LE PRIX DE L'ES – LES CATEGORIES

Le Prix de l'Economie Sociale distingue 2 catégories

CATÉGORIE ENTREPRISE CONFIRMÉE EN WALLONIE ET À BRUXELLES

Il s'agit de structures qui existent et mènent des activités depuis au moins deux années accomplies. Deux entreprises sont récompensées par une bourse de 8000€ dans cette catégorie : une entreprise en Région wallonne et une en Région bruxelloise.

CATÉGORIE JEUNE ENTREPRISE (D'INSERTION)

Il s'agit d'une toute nouvelle catégorie qui concerne tant les entreprises en phase de démarrage ou ayant moins d'un an d'existence, que les entreprises confirmées qui lancent une nouvelle filière. Une seule entreprise est récompensée par une bourse de 8000€.

MENTIONS

Par ailleurs, trois mentions spéciales sont décernées à des entreprises qui remplissent des critères d'originalité et de qualité particuliers. Des bourses, de 2000€ chacune, soutiennent une entreprise :

- qui se démarque dans sa gestion participative.
- qui offre un service ou un produit original au bénéfice de la collectivité.
- qui s'est inscrite avec succès dans une démarche d'amélioration qualitative.

Phases de sélection

Le prix de l'Economie Sociale est attribué à la suite de 4 étapes qui vont de l'introduction des candidatures à la proclamation des lauréats. Une autre nouveauté pour cette édition 2009 a été **le vote du grand public** qui a placé cinq entreprises directement dans la sélection du jury aux côtés de 9 autres nominés.

1

Du 15 avril au 15 juin : phase d'introduction des dossiers et 30 septembre pour le Prix de l'Édition

2

Du 15 août au 15 septembre : vote en ligne du public

3

Du 15 septembre au 22 octobre : sélection des nominés par le pré-jury et choix des 3 lauréats par le jury

4

Le 1^{er} décembre : proclamation des 3 lauréats entreprises, du lauréat édition et remise des mentions spéciales

Le jury

Un pré-jury, composé d'un tiers des membres du comité organisateur et de deux tiers de responsables d'entreprises du secteur, évalue et sélectionne les candidats retenus. Chaque année, de nouveaux directeurs d'entreprises sont choisis afin d'assurer un équilibre et une neutralité dans les choix. Ils proviennent tant de la Région wallonne que de la Région bruxelloise.

Pour la sélection des nominés, les membres du pré-jury sont attentifs aux respects de plusieurs critères. Ils s'attachent à la pertinence économique-sociale, à la plus value sociale de l'activité, à la finalité sociale de l'entreprise, à la création d'emploi, à la crédibilité financière, au caractère novateur d'une activité de production de biens ou de services et à l'affectation de la bourse.

Le jury 2010 a été particulièrement attentif à toute une série de critères en lien avec le Plan Marshall 2.Vert. Les entreprises qui développent des produits innovants, verts et créateurs d'emplois peu qualifiés ou des services – comme l'aide à l'auto construction – qui les rendraient accessibles au plus grand nombre augmentaient leur chance de se voir sélectionnées.

Autre aspect important, les méthodes innovantes mises en place par ces entreprises pour aboutir à une insertion réussie : travail d'équipe, coaching à divers moments et sous diverses formes, solidarité plutôt que compétition, complémentarité plutôt que discrimination...

Les 9 dossiers de candidatures retenus par le pré-jury et les 5 entreprises qui ont récolté le plus de voix par le vote du public constituent les 14 nominées. Les candidatures sont ensuite approfondies par des visites sur place, au sein des entreprises, et des rencontres avec le personnel. Les membres du comité organisateur réalisent eux-mêmes ces visites.

Dernière étape, le jury élit les lauréats parmi ces 14 entreprises présélectionnées, sur base de leurs dossiers et des comptes-rendus des visites effectuées par le pré-jury. Il se compose du Président du pré-jury et des partenaires institutionnels wallon et bruxellois.

Lauréats 2009

En 2009, l'EFT « **Murmuur** », société coopérative à finalité sociale active dans le bâtiment, avait remporté le prix pour l'entreprise confirmée à Bruxelles.

Côté wallon, il s'agissait de l'association de promotion du logement « **Relogeas** », de Monceau-sur-Sambre.

La jeune entreprise d'insertion primée était « **la Ressourcerie Namuroise** ».

Enfin, les 3 mentions spéciales avaient récompensé des entreprises des deux régions :

- La « **Maison Médicale de Forest** » à Bruxelles, pour sa gestion participative ;
- L'entreprise de formation par le travail « **Chantier** » à Charleroi et son projet de Crèche « **Les P'tits loups** » ;
- L'entreprise « **Renov'Eco²** », basée à Dausoulx, active dans l'isolation et l'éco construction.

LES CANDIDATS

Cinquante-cinq entreprises ont répondu à l'édition 2010 du Prix de l'Economie Sociale. Quarante-neuf d'entre elles étaient recevables : 9 entreprises bruxelloises, 26 wallonnes et 14 jeunes entreprises issues des deux régions. A noter, par rapport à l'édition précédente, la participation de nombreuses entreprises qui postulent pour la 1^{ère} fois au titre.

Les 14 nominés

Entreprises bruxelloises:	Entreprises wallonnes:	Jeunes entreprises d'insertion:
BRUXELLES-EMERGENCES Place Saint-Denis, 9 1190 Forest -Vorst T : 02/ 256 20 74 info@bruxelles-emergences.be http://www.bemg.be	AIDE ET RECLASSEMENT (Prix du public) Rue de Beaumont, 410 6030 Marchiennes au Pont T : 071/ 56 04 31 - direction@eftchantier.be http://www.eftchantier.be	ACTÉCO Rue de l'informatique 9/B 4460 Grâce-Hollogne T : 0477/ 49 47 36 actecogr@skynet.be
DEBUt (Prix du public) Rue des Alexiens, 16 1000 Bruxelles T: 02/ 511 99 10 filip@debut-brussels.com http://www.debut-brussels.com	AU BONHEUR DU JOUR (Prix du public) Av. de Chemin du tour lette, 53C 7060 Soignies T : 067/ 78 09 3 Gsm : 0479/ 52 96 86 catherineflamme@yahoo.fr http://www.aubonheurdujour.be	LE DÉBUT DES HARICOTS Rue Van Elewyck, 35 1050 Ixelles T : 02/ 344 07 77 ledebut@haricots.org malorie@haricots.org http://www.haricots.org
AVJ GERMINAL (Prix du public) Rue Fernand Léger, 50/02 1140 Evere T : 02/ 726 36 99 avjgerminaladl@anlh.be http://www.anlh.be	AU FOUR ET AU MOULIN Chaussée du Roelux, 331A 7000 Mons T : 065/ 33 56 45 m.heraut@afam.be http://www.afam.be	SCÈNES ET FIL Rue Natalis, 7 4020 Liège T : 04/ 343 78 36 info@scenesetfil.be http://www.scenesetfil.be
LES PETITS RIENS Rue Américaine, 101 1050 Bruxelles T : 02/ 537 30 26 info@petitsriens.be http://www.petitsriens.be	DAMNET Nouvelle Route de Suarlée 5020 Temploux T : 081/ 21 51 50 jfc@damnet.be http://www.damnet.be	SERVICE D'AIDE NATALE À DOMICILE (Prix du public) Rue de la Sarthe, 1c 5640 Saint Gérard T : 0498/ 81 32 05 info@aidenatale.be http://www.aidenatale.be
	LES AMIS D'ESPERANZAH! Clos de la Ferme St Hubert Rue Verte Voie, 1 5590 Ciney T : 083/ 66 83 47 jyl@esperanzah.be http://www.esperanzah.be	
	PROXEMIA Rue Joseph Wauters, 30 7160 Chapelle-lez-Herlaimont T : 064/ 33 60 15 bernard.e@skynet.be http://www.proxemia.be	

Les lauréats 2010

CATÉGORIE ENTREPRISE CONFIRMÉE - BRUXELLES : LES PETITS RIENS

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion, telle était la volonté de l'Abbé Edouard Froidure lorsqu'il crée, il y a plus de 70 ans, l'association Les Petits Riens. Entreprise d'économie sociale active dans tout le pays, les activités économiques exercées se concentrent sur la collecte, le tri et la vente de vêtements de seconde main, mais également de mobilier, vaisselle, etc. Grâce aux bénéfices dégagés par cette filière, au soutien de nombreux donateurs et l'octroi de divers subsides, Les Petits Riens ont pu développer et diversifier leur travail social.

L'association épaula chaque année des milliers de personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion. L'objectif premier est de les aider à accéder à une plus grande autonomie de manière durable. Ce soutien psychosocial, mais aussi matériel, s'exerce au travers de plusieurs structures : une Maison d'Accueil pour sans-abri, Un Toit à Soi (post-hébergement), le Centre d'Accueil Social Abbé Froidure et la cellule Insertion.

Le jury retient la multiplicité des finalités à savoir, l'insertion, le réemploi et la lutte contre le sans-abrisme. En outre, l'association est tout à la fois historique et résolument ancrée dans la modernité.

-> Contact : *Frédérique DEMEUSE - T : 0477/ 66 32 51- frederiquedemeuse@petitsriens.be*

CATÉGORIE ENTREPRISE CONFIRMÉE - WALLONIE : DAMNET

Damnet est une coopérative de services informatiques agréée par le Conseil National de la Coopération. Son métier: l'installation, et la maintenance de parc informatique. L'entreprise est bénéficiaire et affiche une croissance à deux chiffres depuis sa création. Malgré la crise, 4 emplois ont été créés ces 12 derniers mois.

La coopérative vise à créer un lieu de travail convivial, épanouissant et passionnant et pratique le principe « 1 homme égale 1 voix ». Par ailleurs, tous les travailleurs qui ont plus d'un an d'ancienneté deviennent associés. La participation des travailleurs constitue un véritable moteur pour la dynamique d'entreprise car elle crée reconnaissance, responsabilité et implication forte dans le projet.

Les membres du jury saluent l'aspect coopératif et la gestion participative très poussée de l'entreprise. Qui plus est, il prime les services de haute technologie et à forte valeur ajoutée. Fournis tant à des entreprises de l'économie sociale qu'à des entreprises d'économie classique.

-> Contact : *Jean-François COUTELIER - T : 0497/ 41 66 22 - jfc@damnet.be*

CATÉGORIE JEUNE ENTREPRISE D'INSERTION : ACTÉCO

Les porteurs de cette entreprise d'insertion, active dans l'éco-construction, en définissent sa particularité. Les jeunes porteurs de ce projet, après avoir été eux-mêmes formés ont franchi le cap de créer leur propre emploi. D'une part pour parfaire leur formation et d'autre part, pour former à leur tour des personnes en insertion, peu qualifiées ou non.

Construction en ossatures bois, passives et basses énergies, isolation thermique et acoustique, rénovations et parachevements complètes sont autant de services proposés dans l'éventail de leurs compétences.

L'autocréation d'emplois dans ce secteur fortement touché par la crise et la remise sur le marché du travail de demandeurs d'emploi ont décidé les membres du jury à distinguer cette jeune structure liégeoise.

-> Contact : *Robert Graf - T : 0477/ 49 47 36 - actecogr@skynet.be*

MENTIONS SPÉCIALES

Petite particularité 2010, **la mention spéciale bruxelloise est attribuée à un duo d'entreprises.**

DEBUuT et BRUXELLES-EMERGENCES se voient co-récompensées pour le côté stratégique d'un rapprochement entre les deux structures et les résultats en termes de création d'emplois.

DEBUuT et Bruxelles-Emergences, toutes deux coopératives d'activités à Bruxelles, permettent aux demandeurs d'emploi, porteurs d'un projet économique, de tester leur activité. Si les idées fusent, les personnes suivies manquent souvent de compétences en gestion, certaines sont infra-qualifiées. Par la combinaison d'un accompagnement pratique sur mesure et la dynamique du groupe entre candidats entrepreneurs, ces deux coopératives aident les porteurs de projets à conceptualiser et à structurer leur idée en se dotant des bons outils. L'échange des connaissances, des vécus et la mutualisation de compétences aspirent véritablement ces candidats entrepreneur dans une spirale d'énergie positive. Pendant 18 mois maximum, ils se mettent en situation réelle de marché avant de prendre leur envol.

-> *Contacts : DEBUuT : Filip MONBALIU - T : 0473/ 68 75 81 - filip@debut-brussels.com*

Bruxelles-Emergences : Joël BEECKMAN - T : 0475/ 60 70 27 - joel@bruxelles-emergences.be

L'association **LES AMIS D'ESPERANZAH !**, organisatrice du festival du même nom démontre que l'économie sociale peut également se placer en haut de l'affiche dans le secteur culturel. Ce festival alternatif, qui draine 30 000 personnes, ne se présente plus. C'est précisément l'une de raison qui a motivé l'attribution de cette **mention spéciale wallonne**. Axé sur les musiques du monde, « Esperanzah ! », c'est bien plus qu'un simple festival. Loin de viser une maximisation des profits, il s'agit véritablement de donner sens aux relations entre culture et citoyenneté et de promouvoir des valeurs de tolérance, de durabilité et d'éthique. La sensibilisation du grand public s'opère autour de 5 axes : culturel, environnemental, social, économique, le tout, en relation avec les problématiques nord-sud. Au final, ce grand rendez-vous annuel accomplit une mobilisation des festivaliers en faveur d'un monde plus juste et plus équitable.

-> *Contacts : Jean-Yves LAFFINEUR - T : 083/ 66 83 47 - jyl@esperanzah.be*

C'est l'une des rares coopératives de travailleurs qui remporte la 3^e **mention spéciale jeune entreprise**. Fondé par cinq costumières, **SCÈNES ET FIL** est un atelier de création et de confection de costumes et accessoires spécialisé dans les arts du spectacle et de la scène. Ses finalités sont diverses : Sociale par la mise en œuvre de programmes d'insertion, de formation et d'encadrement dans le très difficile secteur artistique. Economique grâce à la création de richesse via la confection de costumes. Environnementale car les commandes sont réalisées à partir de nombreux tissus récupérés. Ce collectif de femmes s'est démarqué aux yeux du jury par la création de leur propre emploi. Ce, dans un créneau original, mais surtout, une niche difficile à exploiter. Qui plus est, la coopérative permet la mise en valeur l'artisanat et des savoirs faire locaux.

-> *Contacts : Todora LAZARIDIS - T : 0478/ 35 68 27 - info@scenesetfil.be*

Le prix de l'édition

2010 annonce le retour du Prix de l'édition laissé en suspend le temps d'une année.

Les Editions Luc Pire récompensent une étude ou un mémoire rédigé sur un thème en lien avec l'économie sociale.

Le dernier Prix de l'édition, remis en 2008 avait récompensé Julie Failon pour son travail intitulé « *L'Approche socio-anthropologique de la micro-assurance santé* ».

Une dizaine de candidats ont soumis leur travail à l'appréciation du jury sur des thématiques comme la gestion des compétences du volontariat dans le secteur associatif, le profil des dirigeants en économie sociale ou l'analyse des conceptions de l'entreprise social.

La lauréate 2010 est **CLAIRE BRANDELEER**, de la FOPES à l'UCL, pour son travail sur « *L'Analyse des conceptions de l'entreprise sociale en Belgique francophone. Etude exploratoire.* » Elle se voit octroyer une enveloppe de 1000€ par l'ASBL du Prix de l'économie sociale et surtout, la publication de son ouvrage par les Editions Luc Pire.

Les organisateurs

AGES (Administration et Gestion pour l'Economie Sociale) est une agence-conseil reconnue par la Région Wallonne. Elle a pour objectif l'assistance juridique, administrative et de gestion à de petites et moyennes entreprises d'économie sociale (nouvelles coopératives, sociétés à finalité sociale, associations...). AGES a également développé des compétences en matière de communication : création et gestion d'un site Internet dédié à l'économie sociale (www.econosoc.be), création et organisation du Prix Roger Vanthournout...

Quelque Chose à Faire est l'entreprise de formation par le travail (EFT) que créa Roger Vanthournout en 1981. Elle forme chaque année près de 180 jeunes dans le secteur du bâtiment. Depuis 1994, Quelque Chose à Faire développe un zoning d'économie sociale avec d'autres partenaires locaux.

SAW-B (Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises) est une Fédération pluraliste d'éducation permanente ainsi qu'une agence-conseil. Elle regroupe des entreprises et des associations de l'économie sociale. SAW-B est un porte-parole d'initiatives qui participent à la création d'une économie plus solidaire.

Crédal (Crédit Alternatif) est une coopérative de crédit social dont l'action s'appuie sur la conviction que l'argent et son usage sont loin d'être neutres dans le fonctionnement de notre société. Pour CREDAL, l'argent peut être un facteur de solidarité et d'inclusion sociale. Fort de ses 150 crédits par an au secteur de l'économie sociale, de ses 40 microcrédits annuels à des personnes qui veulent créer leur propre emploi, mais que les banques refusent de soutenir, CREDAL constitue une réelle force d'action sociale. Celle-ci est permise et existe grâce à la solidarité des épargnants qui lui confient leur argent. CREDAL est par ailleurs une agence-conseil spécialisée en gestion financière.

Le Réseau Financement Alternatif s'est fixé pour mission de susciter une réflexion sur le rôle de l'argent dans notre société et de promouvoir le développement d'outils financiers à caractère éthique. Il s'associe à Fortis et à Triodos pour créer de nouveaux produits financiers éthiques et solidaires.

Les Editions Luc Pire sont une maison d'édition indépendante et généraliste créée en 1994, connue notamment pour sa collection «Grandes enquêtes» qui dénonce les faiblesses de notre démocratie. Les éditions Luc Pire sont partenaires du Prix depuis 1998.

Syneco est à la fois une fédération d'économie sociale et une agence conseil qui met son savoir-faire à la disposition des organisations de l'économie sociale. Son objectif: contribuer au développement de l'efficacité de ce secteur.

CERA est un groupe financier coopératif dont la finalité est double:

- gérer de manière professionnelle son patrimoine, investi principalement dans le Groupe KBC. De concert avec ses partenaires, Cera assure la stabilité et l'expansion de ce groupe;
- mettre en pratique de manière moderne les valeurs fondamentales de la coopérative, à savoir coopération, solidarité et respect de l'individu, par la participation des sociétaires et par son engagement social.

C'est sous le leitmotiv 'Mécénat coopératif avec une plus-value sociale', que Cera souligne sa mission sociale. Elle le fait en soutenant des centaines de projets sociaux, essentiellement en Belgique, dans les domaines suivants: Pauvreté et exclusion sociale; Médico-social; Agriculture/horticulture et vie rurale; Art et culture ; Centre d'expertise Cera pour l'entrepreneuriat et, enfin, Banque et Assurances solidaires dans le Tiers-Monde via la BRS.

La Fondation Devenir Solidaire est une fondation privée, active depuis 1989. Son objet social: soutenir des projets à but social ou humanitaire. Progressivement, la Fondation s'est spécialisée dans le soutien de projets d'Economie sociale d'insertion, en Wallonie et à Bruxelles.

La Fondation souhaite ainsi apporter sa contribution à un défi contemporain important: l'insertion sociale et professionnelle de demandeurs d'emploi peu qualifiés et confrontés à des difficultés sociales.

Devenir: "Mouvement par lequel les choses se transforment" (Larousse)

Solidaire: "Personnes qui se sentent liées par une responsabilité et des intérêts communs" (Petit Robert)

Soutiens financiers

Le Prix de l'Economie Sociale bénéficie du soutien financier de la Wallonie, de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, de la Communauté française et du groupe financier coopératif CERA.

Contact Presse

Isabelle Henrotte

Tél. : 04/ 227 58 89 • i.henrotte@ages.be

www.prixdeleconomiesociale.be

